

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DÉLIBÉRATION n° 2017/12/19-08**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 19 décembre 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 06 décembre 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

**Vu** l'avis du Conseil Académique en date du 15 décembre 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

**DÉCIDE :**

**OBJET : accréditation de l'offre de formation 2018**

Le conseil d'administration approuve l'ajustement de la partie haute de l'offre de formation 2018/2022 :

- restructuration du master mention «Comptabilité-Contrôle-Audit»,
- création du master mention «Contrôle de gestion et audit organisationnel».

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité**

- correction de l'intitulé d'un parcours-type du master mention «Economie du Droit».

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 19 décembre 2017

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université

